

LES ATELIERS OMNIDROIT

Qualité
Prestige
Convivialité

2016

Avignon
Palais des Papes
13-14-15
octobre 2016

L'événement annuel de la formation juridique

30 formations sur l'actualité juridique

Nouveauté
Web
formations
à découvrir
2016

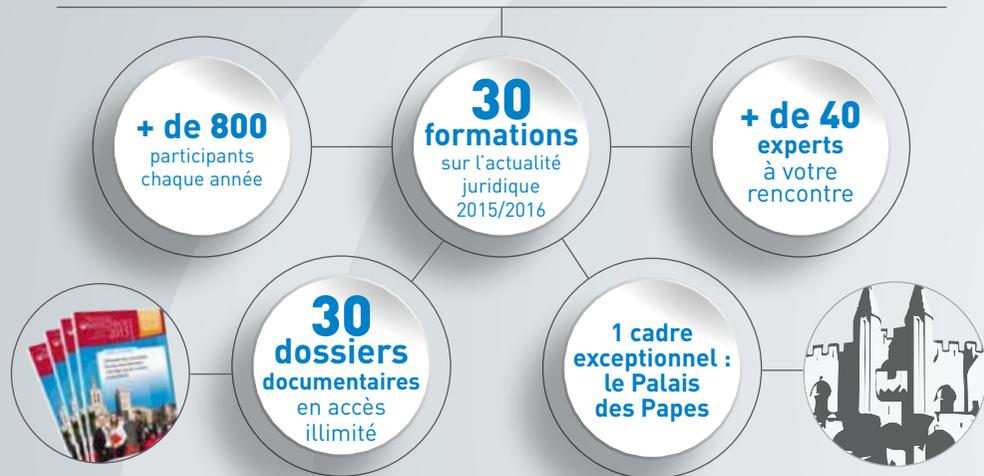


Inscriptions sur
www.ateliersomnidroit.fr

Un événement proposé par



Les Ateliers Omnidroit 2016 ce sont :



1 rendez-vous interprofessionnel sans équivalent, des échanges privilégiés entre avocats, juristes, DRH, notaires, huissiers, gestionnaires de patrimoine, mandataires...



« Des ateliers toujours plus pratiques pour des professionnels appliquant le droit. » Bruno A., Avocat, Hyères



« Excellente formation. On revient chaque année avec plaisir pour retrouver nos duos incontournables ! » Laure B., Juriste, Toulon



« Toujours au top pour votre 10^e anniversaire. Espérant souffler les 20 bougies avec toujours la même satisfaction !! » Loïc R., Notaire, Paris

« Les intervenants sont de grande qualité et maîtrisent parfaitement l'actualité. » Hélène A., Avocat, Lille

99%

des participants recommandent les Ateliers Omnidroit à leurs pairs

La 11^e édition d'un événement créé par le premier groupe français d'édition juridique et ses sociétés de formation



30 formations au choix pour composer le parcours de formation qui correspond le mieux à vos attentes

PROCÉDURE

- Actualité de la procédure civile et des voies d'exécution
- Actualité de la procédure d'appel
- Actualité du droit et de la procédure pénale

DROIT FISCAL

- Conséquences fiscales de la comptabilité informatisée
- Actualité du droit fiscal
- Réforme des valeurs locatives foncières
- Actualité de la fiscalité patrimoniale

DROIT DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES

- Divorce et liquidation : la réforme
- Actualité du droit de la famille
- Actualité de la réparation du dommage corporel

GESTION DE CABINET

- Savoir s'évaluer, se vendre et mieux facturer
- Avocats : s'adapter et se développer dans un nouveau contexte

DROIT PUBLIC

- Réforme de la commande publique

DROIT DES AFFAIRES

- Société Civile Immobilière
- Actualité du droit de la consommation
- Actualité du droit des entreprises en difficulté
- Nouveau droit des contrats
- Démembrement de propriété : aspects juridiques et fiscaux
- Actualité du droit bancaire
- Actualité du droit des sociétés
- Rupture des relations commerciales et autres pratiques restrictives
- Les conventions de garantie

DROIT SOCIAL

- Actualité du droit du travail
- Actualité de la rupture du contrat de travail
- Actualité de la santé au travail
- Actualité de la protection sociale

DROIT IMMOBILIER

- Actualité des baux commerciaux
- Actualité des baux d'habitation
- Actualité du droit de l'urbanisme
- Actualité du droit de la construction

Calendrier des formations au dos de la brochure



Animations 2016 :

Cocktail dînatoire et soirée sur le thème du 7^e art, **visite privée** et guidée du « **Pont d'Avignon** » et du **Palais des Papes**, **visite privée** et **insolite** de la ville d'Avignon...



Restez connectés aux Ateliers Omnidroit à tout moment et partout !

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous permettre de suivre toute l'actualité de votre événement, les temps forts et rendez-vous à ne pas manquer.



Des interviews exclusives



Des articles de fonds sur des thèmes d'actualité



Du contenu multimédia

••• Jeudi 13 octobre 2016 : Matinée de 9h à 13h

••• Sélectionnez 1 atelier

ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE CIVILE ET DES VOIES D'EXÉCUTION

■ **Nathalie FRICERO**, Professeur à la Faculté de droit de Nice, Directeur de l'Institut d'Études Judiciaires

Les évolutions législatives et jurisprudentielles des années 2015 et 2016 ont bouleversé de nombreuses procédures. L'atelier propose de faire un tour d'horizon des questions d'actualité les plus importantes pour la pratique professionnelle des avocats. L'actualité des voies d'exécution sera également abordée.

- Activité professionnelle de l'avocat : nouvelle territorialité de la postulation, recouvrement des honoraires, secret professionnel
- Choisir un mode de traitement du litige : mode amiable ou procédure contentieuse
- Agir en justice : conditions de recevabilité de l'action, conditions de régularité
- Maîtriser le déroulement de l'instance et les incidents de procédure
- Gérer les procédures orales : notion d'oralité, contradictoire
- Évolutions du droit à la preuve dans les procès civils
- Actualité des voies d'exécution : procédure devant le JEX, pouvoirs, titre exécutoire, etc.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

■ **Christophe FRIONNET**, Avocat associé du département Fiscal, Cabinet C'M'S Bureau Francis Lefebvre

■ **Thomas HAINS**, Avocat au sein du département Corporate, Cabinet C'M'S Bureau Francis Lefebvre

Outil d'organisation du patrimoine familial, véhicule d'investissement foncier, filiale immobilière pour les groupes ou encore société de programme de promotion, la SCI présente de multiples facettes. Deux avocats, respectivement spécialisés en droit des sociétés et en fiscalité, mettent en commun leur expertise pour un regard transversal sur la question.

- Comment s'assurer que son recours est adapté aux véritables besoins et objectifs des associés ?
- Quel mode de gouvernance choisir ?
- Le choix d'une SCI peut-il également être guidé par des enjeux fiscaux ?
- Quels sont les impacts pour les associés des cessions d'actifs ou vente de parts ?

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA CONSOMMATION

■ **Sandra DORIZON**, Avocat associé, Cabinet DS Avocats

Les réformes de la loi du 17 mars 2014 dite « loi Hamon » relatives à la protection des consommateurs et les décrets d'application sont désormais pleinement applicables. Ainsi, l'information du consommateur a été renforcée, et les actions de groupe peuvent être exercées. Quel bilan peut-on tirer de l'application de ces mesures, deux ans après l'adoption de la loi ?

- Information précontractuelle des consommateurs
- Les nouvelles obligations pour les ventes à distance
- Les actions de groupe

CONSÉQUENCES FISCALES DE LA COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

■ **Rémi GOUYET**, Professeur associé en droit privé, Avocat associé, Analyste, Fondateur du Cabinet E-Tax

La tenue d'une comptabilité à l'aide d'un outil informatique emporte de nombreuses conséquences fiscales. Ces conséquences, qui concernent tout aussi bien votre propre cabinet d'avocats que vos différents clients, peuvent s'avérer particulièrement onéreuses en cas de vérification fiscale.

- Obligation de constituer un Fichier des Écritures Comptables pleinement conformes
- Nécessité d'archiver les données comptables et les traitements associés afin d'être en capacité de répondre à une éventuelle procédure de vérification
- Mise en place d'une piste d'audit fiable afin de sécuriser sa récupération de TVA

ACTUALITÉ DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

■ **Alain LIENHARD**, Docteur en droit, Rédacteur en chef du Recueil Dalloz

■ **Philippe ROUSSEL GALLE**, Professeur à l'Université Paris V, Conseiller scientifique du Dictionnaire permanent Difficultés des entreprises

Les derniers mois restent marqués par une activité législative et réglementaire intense qui impose à toujours plus de prudence. Face à davantage de complexité des entreprises en difficulté, la jurisprudence joue un rôle très actif. Au travers de cet atelier, un panorama des principales évolutions de la législation et de la jurisprudence permet de se familiariser à l'environnement foisonnant qui prédomine en cette matière et d'en dégager les principales conséquences pratiques.

- Incidences de la réforme du droit des contrats sur les difficultés des entreprises
- Retour sur le nouveau règlement européen relatif aux procédures d'insolvabilité
- Activité réglementaire récente : décret du 26 février 2016, procédure de recouvrement des petites créances en vigueur au 1^{er} octobre 2016, décret du 30 octobre 2015
- Analyse de la jurisprudence marquante
- Nouveau régime du gage de stocks : ordonnance du 29 janvier 2016

ACTUALITÉ DU DROIT DU TRAVAIL

■ **Marie-Laurence BOULANGER**, Avocat associé en droit social, Cabinet Fromont Briens

■ **Christophe RADÉ**, Professeur à la Faculté de droit de Bordeaux

L'effervescence législative et réglementaire s'amplifie et suscite de nouvelles inquiétudes. Quelles sont les nouvelles orientations à venir du droit du travail ? Peut-on parler effectivement d'un nouveau droit du travail ou ne s'agit-il que de nouvelles mesures ponctuelles et désordonnées sans profondes mutations ? Un tournant semble s'amorcer parmi quelques retouches. En l'état, la simplification du droit du travail reste en devenir.

- Réforme du droit du travail El Khomri : révision générale du code du travail
- Retour sur la loi Rebsamen et la refonte du dialogue social
- Compte personnel de formation et le congé de formation syndicale : innovations récentes
- Épargne salariale et accord d'intéressement suivant la loi Macron
- Rémunération des travailleurs détachés : dernières précisions
- Point sur la jurisprudence marquante

ACTUALITÉ DES BAUX COMMERCIAUX

■ **Catherine CARIOU**, Avocat spécialisé en droit immobilier

L'actualité des baux commerciaux est marquée par les lois Pinel et Macron et l'interprétation qu'en donne la jurisprudence. Cet atelier permettra de revenir sur les aspects fondamentaux des réformes récentes et d'en préciser les contours suivant les décisions apportées par les Hautes juridictions. Les quelques décisions rendues depuis la loi Pinel seront ainsi évoquées et commentées. L'incidence de la réforme du droit des contrats sur les baux commerciaux sera également détaillée.

- Charges locatives depuis la loi Pinel
- Obligations du bailleur et du preneur
- Durée et fin du bail
- Clause d'indexation : disparition de l'ICC, recours à l'ILAT ou l'ILC, révision du loyer, validité des clauses d'indexation ne jouant qu'à la hausse
- Conseils à la rédaction du bail commercial

••• Jeudi 13 octobre 2016 : Après-midi de 14h15 à 18h15

ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE D'APPEL

■ **Nathalie FRICERO**, Professeur à la Faculté de droit de Nice, Directeur de l'Institut d'Études Judiciaires

Alors qu'un projet de réforme de la procédure d'appel est en préparation, le nombre d'arrêts de la Cour de cassation rendus en 2015 et 2016 démontre que des difficultés persistent. L'atelier propose d'envisager tous les pièges de l'instance d'appel avec représentation obligatoire, depuis la déclaration d'appel jusqu'à l'audience des plaidoiries, en faisant le point sur les questions pratiques, les solutions jurisprudentielles et les évolutions prévisibles. La procédure orale sera également abordée.

- Stratégie de l'appel : effet dévolutif de l'appel, effet suspensif
- Obligations de l'appelant : art.902 et art.908 CPC
- Obligations de l'intimé incident ou provoqué : art.910 CPC
- Déclaration d'appel : formation, régularité, recevabilité
- Obligations de l'intimé : art.909 CPC

RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE

■ **Cyril COUPÉ**, Avocat associé, Cabinet Goutal, Alibert & Associés, Docteur en droit public

■ **Samuel DYENS**, Avocat associé, Cabinet Goutal, Alibert & Associés, Maître de conférences associé à l'Université, Membre du comité scientifique de l'AJ Collectivités Territoriales

Dans le domaine de la commande publique, l'année 2016 est celle du changement. Au 1^{er} avril, le droit des marchés publics d'une part, le droit des délégations de service public d'autre part, ont été bouleversés par la mise en œuvre des mesures de transposition des directives européennes de 2014. Il s'en infère de nombreux changements normatifs, impactant des secteurs bien établis du droit interne comme les marchés publics, les délégations de service public et autres baux emphytéotiques.

- Impacts de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application du 25 mars 2016
- Nouvelles dispositions de l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et son décret d'application du 1^{er} février 2016
- Principales décisions à retenir de la jurisprudence sur le droit de la commande publique 2015/2016

NOUVEAU DROIT DES CONTRATS

■ **Mustapha MEKKI**, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université Paris XIII Sorbonne Paris Cité, Directeur de l'I.R.D.A. et Responsable de la Chronique droit des contrats du Recueil Dalloz

L'ordonnance du 10 février 2016 entre en vigueur, sauf exception, le 1^{er} octobre 2016. Le temps n'est plus à la critique mais à l'interprétation et à l'application des nouveaux textes. Les consécutions des acquis jurisprudentiels sont nombreuses mais les innovations ne sont pas négligeables. Cette ordonnance crée de nouveaux risques tant au regard du droit transitoire qu'au regard de la substance même du nouveau droit des contrats.

- Nouvelle source d'obligation : engagements unilatéraux de volonté
- Nouveaux contours de l'obligation précontractuelle d'information
- Remèdes à l'inexécution du contrat
- Force obligatoire renforcée pour les contrats préparatoires
- Révision pour imprévision

••• Sélectionnez 1 atelier

DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ : ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX

■ **Florian BURNAT**, Avocat, Cabinet C'M'S' Bureau Francis Lefebvre

La réalisation d'opérations impliquant le démembrement de biens immobiliers ou de valeurs mobilières a de multiples implications juridiques et fiscales. Les réformes intervenues depuis 2012 en matière de fiscalité des plus-values et la jurisprudence ont profondément bouleversé le fonctionnement de ces opérations.

- Imposition des plus-values en cas de démembrement
- Première cession à titre onéreux d'un usufruit temporaire : champ d'application du nouveau dispositif anti-abus
- Donation-cession et abus de droit
- Quasi-usufruit et abus de droit

ACTUALITÉ DE LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

■ **Marie-Laurence BOULANGER**, Avocat associé en droit social, Cabinet Fromont Briens

■ **Christophe RADÉ**, Professeur à la Faculté de droit de Bordeaux

De nouvelles précisions ont été apportées à la thématique de la rupture du contrat de travail qui ne cesse d'alimenter le contentieux. Le projet de loi « travail » envisageait de plafonner les indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et de sécuriser le motif économique de licenciement, mais le Gouvernement a finalement dû revoir sa copie. La Cour de cassation a poursuivi de son côté son travail de précision du cadre juridique applicable aux ruptures du contrat de travail.

- Licenciement pour motif personnel
- Résiliation judiciaire
- Rupture conventionnelle
- Prise d'acte de la rupture du contrat de travail
- Démission
- Activité réglementaire

ACTUALITÉ DU DROIT FISCAL

■ **Laurent OLLÉON**, Conseiller d'État

■ **Frédéric GERNER**, Avocat associé, Cabinet C'M'S' Bureau Francis Lefebvre

Mesurez les impacts des textes récents, votés ou en projet et des décisions jurisprudentielles marquantes de l'année 2016 en matière d'IS, de TVA et d'impôts locaux. Évaluez leurs conséquences sur la gestion fiscale de l'entreprise.

- Contours de l'acte anormal de gestion
- Avenir du régime d'intégration fiscale
- Droits à déduction de la TVA

ACTUALITÉ DES BAUX D'HABITATION

■ **Nicolas DAMAS**, Maître de Conférences HDR à l'Université de Lorraine, Avocat au barreau de Metz

L'objectif de cet atelier est d'identifier les nouveautés jurisprudentielles, législatives et réglementaires de la fin de l'année 2015 et de l'année 2016. Un focus particulier sera consacré aux récents décrets d'application de la loi ALUR (encadrement des loyers, commissions de conciliation, évolution des loyers, mobilier d'un logement meublé, CCAPEX, pièces justificatives du candidat à la location et à la caution) et à la loi Macron du 6 août 2015 qui modifie à nouveau, et de manière significative, le droit des baux d'habitation.

- Application des lois nouvelles successives dans le temps
- Obligations respectives des parties
- Aspects procéduraux : résiliation, expulsion
- Pièges de la rédaction du bail
- Congés

••• Vendredi 14 octobre 2016 : Matinée de 9h à 13h

••• Sélectionnez 1 atelier

DIVORCE ET LIQUIDATION : LA RÉFORME

■ Sylvain THOURET, Avocat au barreau de Lyon, Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin Lyon III

Cet atelier présentera les pouvoirs du juge aux affaires familiales quant à la liquidation et au partage des intérêts patrimoniaux des époux au moment du prononcé du divorce après l'ordonnance n° 2015-1288 du 15 octobre 2015 portant simplification et modernisation du droit de la famille et son décret d'application du 23 février 2016.

- Rappel du contexte de la réforme
- Présentation de l'ordonnance du 15 octobre 2015 et du décret du 21 février 2016
- Conditions d'application : saisine, modalités, moyens, contenu, etc.
- Effets : office du juge, recours, contentieux postérieurs, etc.
- Limites et difficultés pratiques

ACTUALITÉ DU DROIT ET DE LA PROCÉDURE PÉNALE

■ Pierre DE COMBLES DE NAYVES, Avocat associé, Cabinet Griguer et Nayves

Cet atelier sera l'occasion d'aborder les évolutions législatives de l'année 2015-2016 en matière pénale et procédure pénale, sélectionnées pour leur utilisation pratique et de maîtriser les dernières innovations jurisprudentielles afin de sécuriser la pratique de l'avocat.

- Grands principes procéduraux : loyauté, contradictoire, proportionnalité
- Droit de la preuve
- Réforme de la procédure pénale
- Actualités des nullités

ACTUALITÉ DU DROIT BANCAIRE

■ Christophe MOUNET, Avocat au barreau de Paris

■ François BOUCARD, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Enseignant chercheur à l'Université de Strasbourg

Le droit bancaire a fait l'objet de nombreuses évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Pour chacun des thèmes abordés, des indications seront données pour utiliser au mieux les nouveaux textes et mettre à profit les récentes évolutions jurisprudentielles afin de conseiller ses clients et de préparer un dossier contentieux.

- Nouvelles dispositions en matière de crédit immobilier
- Actualité en matière de TEG
- Dernières évolutions de la jurisprudence en matière de crédit à la consommation
- Crédit-bail
- Affacturage
- Surendettement

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

■ Dominique TUFFERY-KERHERVE, Avocat associé, Cabinet Racine Avocats

L'actualité du droit des sociétés 2016 sera marquée par l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 10 février 2016 et une actualité réglementaire et jurisprudentielle riche. L'atelier permettra d'appréhender ces nouveautés afin d'échanger sur leurs incidences dans la négociation et la rédaction des actes juridiques.

- Ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, des obligations et de la preuve des obligations
- Analyse des impacts de la réforme en matière d'acquisition de sociétés
- Points de vigilance dans la rédaction des actes
- Décrets d'application et incidences des lois Macron et Rebsamen
- Jurisprudences marquantes de l'année 2016
- Projets de loi

ACTUALITÉ DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

■ Pierre-Yves VERKINDT, Professeur des universités, Université Paris I Panthéon Sorbonne

■ Brigitte TREANTON, Avocat associé, Cabinet Fidal, Responsable du Pôle santé-sécurité au travail

Les obligations lourdes en matière de santé et sécurité à la charge de l'employeur doivent l'inciter à une stricte vigilance. Quelques allègements sont mis en place toutefois, mais laissent encore planer des zones d'ombre. Cet atelier sera l'occasion de clarifier cette thématique dans un domaine où la responsabilité de l'employeur peut être largement engagée.

- Actualité législative et réglementaire : Rebsamen, El Khomri, loi santé, pénibilité, CHSCT, ordonnance du 7 avril 2016 relative au renforcement des moyens d'intervention et d'investigation de l'inspection du travail
- Actualité jurisprudentielle : obligation de sécurité de l'employeur, inaptitude, responsabilités et délégations de pouvoirs, CHSCT, harcèlement moral et RPS, alcool/drogues et règlement intérieur

RÉFORME DES VALEURS LOCATIVES FONCIÈRES

■ Laurent CHATEL, Avocat associé, Cabinet C'M'S' Bureau Francis Lefebvre

■ Laurent OLLÉON, Conseiller d'État

La mise en œuvre des nouvelles évaluations va entraîner des transferts de charges importants entre contribuables de sorte qu'ils seront nombreux à vouloir contester des augmentations très importantes de taxe foncière et de CFE. De nombreuses questions vont surgir. Comment aider ceux qui souhaitent être en mesure de contrôler leur base ? La surface retenue est-elle conforme à la réalité de l'immeuble ? Comment contrôler la grille tarifaire que retient l'administration ? Existe-t-il un coefficient de localisation ?

- Rappel de la différence entre les évaluations 1970 et celles applicables à compter de 2017
- Conditions d'application du lissage sur 10 ans et du mécanisme du « planchonnement »
- Quels types d'actions peut-on engager face à cette révision cadastrale ?
- Nouvelle évaluation examinée pas à pas avec différents exemples

ACTUALITÉ DU DROIT DE L'URBANISME

■ Vincent GUINOT, Avocat associé au barreau de Paris, SCP Lacourte Raquin Tatar

L'atelier est consacré à l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle du droit de l'urbanisme. Cette actualité est particulièrement riche depuis quelques années et côtoie des évolutions importantes en droit de l'environnement. Tous les aspects de la matière sont en pleine mutation : urbanisme réglementaire, aménagement, autorisations individuelles, contentieux, etc.

- Nouveau code de l'urbanisme : recodification et modification du contenu des PLU
- Loi Macron du 6 août 2015 pour faciliter les projets de construction
- Urbanisme de projet : procédure intégrée pour le logement (PL), procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprise (PIE)
- Dérogations au PLU
- Réforme du contentieux : retours de la réforme d'août 2013, modifications issues de la loi Macron et changements encore attendus

SAVOIR S'ÉVALUER, SE VENDRE ET MIEUX FACTURER

■ Valérie MAINTRIEU-FRANTZ, Avocat, Vice-Présidente ANAFA

Programme de cet atelier en page 12 •••➤

••• Vendredi 14 octobre 2016 : Après-midi de 14h15 à 18h15

••• Sélectionnez 1 atelier

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA FAMILLE

■ **Nathalie PETERKA**, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

Les actualités législatives et jurisprudentielles demeurent nombreuses en droit de la famille, avec une succession de textes et leurs décrets d'application, dont on ne perçoit pas toujours clairement le contenu. Des innovations et des tentatives de perfectionnement des dispositifs existants doivent alors s'articuler avec un corpus jurisprudentiel qui participe toujours aussi activement à l'évolution de cette branche du droit.

- Protection de l'enfance : une série de mesures ponctuelles
- Filiation et procréation : PMA et GPA réalisées à l'étranger, filiation de l'enfant
- Administration des biens du mineur : précisions du décret du 23 février 2016
- Réforme du droit des contrats et droit de la famille
- Droit des majeurs protégés : ordonnance du 15 octobre 2015, décret du 23 février 2016, du 28 décembre 2015, mandataires à la protection juridique des majeurs

RUPTURE DES RELATIONS COMMERCIALES ET AUTRES PRATIQUES RESTRICTIVES

■ **Nicolas GENTY**, Avocat associé, Responsable national Contrats Concurrence Distribution, EY Société d'avocats

Les pratiques restrictives de concurrence au rang desquelles figurent en bonne place la rupture brutale de relations commerciales établies et la soumission à un déséquilibre significatif alimentent régulièrement les chroniques de jurisprudence et font partie des risques les plus importants auxquels sont soumis les entreprises. La surveillance exercée par les pouvoirs publics (DGCCRF ou DIRECCTE) renforce encore ce risque et la nécessaire vigilance des entreprises et de leurs conseils.

- Actualité jurisprudentielle
- Enjeux de la réforme du droit des contrats
- Impacts de l'élargissement de l'abus de dépendance économique
- Cas pratique

ACTUALITÉ DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL

■ **Stéphanie PORCHY-SIMON**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III

La réparation du dommage corporel est devenue depuis quelques années une branche du droit de la responsabilité civile dotée d'un fort particularisme et l'objet d'importantes jurisprudences qui en définissent progressivement les contours. L'atelier présentera l'actualité jurisprudentielle de cette matière notamment en ce qui concerne les postes de la nomenclature Dintilhac, le recours des tiers payeurs et la jurisprudence des fonds d'indemnisation.

- Actualité jurisprudentielle des postes de la nomenclature Dintilhac : indemnisation des préjudices de la victime directe et de la victime indirecte
- Actualité jurisprudentielle du recours des tiers payeurs
- Actualité jurisprudentielle des instruments de l'évaluation : table de capitalisation, référentiels
- Actualité jurisprudentielle de l'indemnisation par les fonds
- Incidence du projet de réforme du droit de la responsabilité

LES CONVENTIONS DE GARANTIE

■ **Stéphanie NÉMARQ**, Avocat du département Fiscal, Cabinet C'M'S Bureau Francis Lefebvre

■ **Alexandre MOREL**, Avocat of Counsel du département Corporate, Cabinet C'M'S Bureau Francis Lefebvre

La mise en œuvre des nouvelles évaluations va entraîner des transferts de charges importants entre contribuables de sorte qu'ils seront nombreux à vouloir contester des augmentations très importantes de taxe foncière et de CFE des locaux non industriels. De nombreuses questions vont surgir.

- Quels mécanismes contractuels permettent de couvrir les divers risques pouvant être appréhendés dans une convention de garantie ?
- Comment encadrer la mise en œuvre d'une convention de garantie ?
- Quel traitement fiscal appliquer aux indemnités en garantie ?

ACTUALITÉ DE LA PROTECTION SOCIALE

■ **Olivier ANFRAY**, Avocat, Cabinet Fromont Briens

L'année 2016 marque un tournant important en matière de protection sociale. Ainsi, toutes les entreprises françaises du secteur privé doivent couvrir leurs salariés par un contrat d'assurance collectif de remboursements complémentaires de frais médicaux. Le financement de l'entreprise demeure exonéré de cotisations sociales mais à de strictes conditions. Des évolutions sont intervenues sur le caractère obligatoire de l'adhésion des salariés. L'atelier abordera sous un angle pratique ces réformes.

- Point sur la généralisation de la complémentaire santé des salariés
- Dispenses d'adhésion du salarié à la couverture santé complémentaire obligatoire d'entreprise
- Transiger avec l'URSSAF
- Panorama de la jurisprudence 2016

ACTUALITÉ DE LA FISCALITÉ PATRIMONIALE

■ **Luc JAILLAIS**, Avocat associé, Cabinet C'M'S Bureau Francis Lefebvre

■ **Laurent OLLÉON**, Conseiller d'État

La volonté répétée du législateur de lutter contre les « abus d'optimisation fiscale » conduit à soumettre les contribuables à des régimes d'imposition toujours plus complexes et délicats à mettre en œuvre. Les interprétations de la doctrine administrative n'aident pas toujours à y voir clair. L'action des services vérificateurs n'est pas nécessairement empreinte de toute l'impartialité espérée. Cet atelier propose, sur différents sujets de l'actualité fiscale du patrimoine, les regards pragmatiques d'un praticien et d'un juge de l'impôt.

- Régimes de différé d'imposition des plus-values mobilières : identifier les pièges, déjouer les chausse-trappes, optimiser les opportunités
- Du bon usage fiscal du démembrement de propriété
- Les holdings « patrimoniales » sont-elles condamnées ?
- Rectifications et jurisprudence « innovante »

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA CONSTRUCTION

■ **Cyrille CHARBONNEAU**, Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université Paris I et Paris V, Cabinet Aedes Juris

L'influence des réformes actuelles (code civil, performance énergétique, attestations d'assurance), comme plus anciennes (prescription, ouvrages soumis, etc.) et de la jurisprudence très fournie de la Cour de cassation appelle une mise en perspective. L'atelier revient sur les textes et arrêts importants ou pratiquement incontournables.

- Réformes : nouveau code civil, arrêté du 5 janvier 2016, loi du 17 août 2015
- Actualité en assurance construction : assurances obligatoires, DO, RCD, facultatives
- Actualité en responsabilité des constructeurs
- Actualité en matière de sous-traitance

ATELIERS ET CONFÉRENCE POUR LA PROFESSION D'AVOCAT

En tant qu'avocat, vous souhaitez optimiser la gestion de votre cabinet et perfectionner vos pratiques. Ces deux ateliers et cette conférence vous sont particulièrement destinés.

Vendredi 14 octobre 2016 : Matinée de 9h à 13h (atelier au choix parmi ceux du vendredi matin)

SAVOIR S'ÉVALUER, SE VENDRE ET MIEUX FACTURER

■ **Valérie MAINTRIEU-FRANTZ**, Avocat, Vice-Présidente ANAAFA

Et si on parlait honoraires ? S'évaluer, savoir se vendre « en conformité » et facturer, sont des étapes incontournables dans la gestion du cabinet d'avocats. Cet atelier fait le point sur les principales dispositions légales et réglementaires depuis la loi Macron, ainsi que les obligations que doivent respecter la convention d'honoraires, la fiche de diligences et la facture. L'atelier présentera également une partie économique sur la connaissance de votre cabinet et de son coût de revient.

- Évaluer les attentes et besoins du client et savoir se vendre en « conformité »
- Savoir déterminer le prix de votre prestation
- Maîtriser les éléments de la facturation
- Connaître les obligations que doivent respecter la convention d'honoraires, la fiche de diligences

Samedi 15 octobre 2016 : Matinée de 9h à 13h

AVOCATS : S'ADAPTER ET SE DÉVELOPPER DANS UN NOUVEAU CONTEXTE

■ **Dominic JENSEN**, Ancien avocat, Consultant spécialisé, Auteur de l'ouvrage Dalloz Référence « Cabinet d'avocats »

■ **Christophe THÉVENET**, Président d'honneur de l'ANAAFA, Avocat au Barreau de Paris, Ancien MCO

Le contexte dans lequel les avocats exercent leur profession a davantage changé au cours de ces trois dernières années que pendant les vingt années qui ont précédé. Changements législatifs et réglementaires, changements déontologiques, nouvelle concurrence, etc. Ce sont ces principaux changements qui seront passés en revue avec l'objectif de vous aider à saisir les opportunités que présente ce nouvel environnement.

- Sociétés d'avocats transformées par la loi Macron
- Sollicitation personnalisée et libéralisation de la publicité
- Nouveaux acteurs du marché du droit : start-ups du droit, se positionner et réagir face à ces nouveaux acteurs ?

Vendredi 14 octobre 2016 à 18h15

CONFÉRENCE ANAAFA

Les statistiques de la profession (édition 2016)
(Suivie de l'Assemblée Générale de l'ANAAFA)



Comme chaque année, l'ANAAFA publie le rapport des statistiques établi à partir de l'analyse des différents postes inscrits sur les déclarations 2035 souscrites par ses adhérents au titre de l'exercice passé. L'étude porte sur l'examen des recettes, bénéfiques et charges résultant des déclarations 2035 de l'exercice 2015.

Les données présentées donnent une vue de la situation économique des avocats et offrent à chacun la possibilité de se situer par rapport aux résultats de l'ensemble de ses confrères, que ce soit au niveau national ou régional.

Conférence animée par : **Christophe THÉVENET**, Avocat au barreau de Paris
Président d'honneur de l'ANAAFA, ancien MCO, Délégué au Président pour les statistiques
Et **Emmanuelle BADIN**, Directeur juridique et fiscal & Visa fiscal de l'ANAAFA

L'ANAAFA vous reçoit tout au long de l'événement pour des rendez-vous personnalisés au cours desquels vous pourrez profiter de conseils d'experts sur toutes vos questions comptables, fiscales et sociales.

DÉCOUVREZ LES WEBFORMATIONS OMNIDROIT



À la suite des Ateliers Omnidroit, profitez de 4 modules de formations en ligne accessibles depuis votre ordinateur.

D'une durée de 2 heures chacun, ces modules vous permettront d'actualiser vos connaissances et de poser vos questions en temps réel au formateur.

Chaque module vous permettra de **valider 2 heures de formation professionnelle**.



- **Actualité de la durée du travail :** 07/11/2016
- **Actualité du droit des successions :** 18/11/2016
- **Actualité du droit de la copropriété :** 05/12/2016
- **Actualité des données personnelles :** 16/01/2017

Dans la limite des places disponibles

DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

13

JEUDI 13 OCTOBRE 2016

| | |
|---------------|--|
| 7H45 - 9H00 | Accueil et émargement ou profitez de l'accueil anticipé le mercredi 12 octobre 2016 de 16h à 19h afin de gagner du temps |
| 9H00 - 13H00 | Ateliers du matin |
| 13H00 - 14H00 | Déjeuner sur place |
| 14H15 - 18H15 | Ateliers de l'après-midi |
| 18H30 | Visite du Palais des Papes et du Pont Saint-Bénézet |
| 19H30 | Cocktail dînatoire et soirée |

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016

| | |
|---------------|---|
| 8H00 - 9H00 | Émargement |
| 9H00 - 13H00 | Ateliers du matin |
| 13H00 - 14H00 | Déjeuner sur place |
| 14H15 - 18H15 | Ateliers de l'après-midi |
| 18H15 | Conférence ANAAFA sur les statistiques de la profession |

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016

| | |
|---------------|--|
| 9H00 - 13H00 | Atelier du matin |
| 14H00 - 17H00 | Visite de la ville (offerte pour toute inscription à l'atelier du samedi matin pour le participant + 1 accompagnateur) |

ANIMATIONS DU JEUDI

Jeudi 13 octobre 2016 : 18h30

VISITE PRIVÉE DU PALAIS DES PAPES ET DU « PONT D'AVIGNON »



Découverte des salles d'audience, salles d'apparat, appartements privés du pape, chapelles et fresques gigantesques...

Pensez à vous inscrire sur le bulletin d'inscription.



Jeudi 13 octobre 2016 : 19h30

COCKTAIL DÎNATOIRE ET SOIRÉE « LE SEPTIÈME ART S'AFFICHE »



Nous vous accueillons pour un cocktail dînatoire privé au sein du Palais des Papes.

Le cocktail sera placé sous le signe du 7^e art :
ambiance Casino Royal, Moulin Rouge...



Entrez dans l'univers du cinéma et laissez-vous porter par l'aventure visuelle et sonore que vous réserve chaque nef de l'Espace Jeanne Laurent.



ANIMATION DU SAMEDI

Samedi 15 octobre 2016 : 14h00-17h00

VISITE PRIVÉE ET INSOLITE DE LA VILLE D'AVIGNON



Si vous participez à l'atelier du samedi, vous pourrez profiter d'une visite de la ville offerte pour vous et la personne de votre choix.

Empruntez le chemin de Ronde pour vous rendre sur le Rocher des Doms.

Escaliers Saint Anne, Mont de Piété, Place des Carmes... Cette visite en dehors des sentiers battus, vous permettra de visiter Avignon d'une façon originale et de découvrir un patrimoine riche et varié que vous ne soupçonnez pas.

INFORMATIONS PRATIQUES



Lieu

Centre des congrès du Palais des Papes
Place du Palais des Papes - 84000 Avignon
(Partiellement aménagé pour les fauteuils roulants)

Accès

Par la route : autoroute A9 (la Languedocienne) ou A7 (l'autoroute du soleil)

Par le train : gares d'Avignon TGV ou Avignon Centre
Par avion : aéroports d'Avignon Caumont ou de Nîmes (à 30 mn par l'A9) ou de Marseille (à 40 mn par l'A7)

Pour faciliter votre séjour

- Taxis avignonnais : 04 90 82 20 20
- Location de voitures : **ADA** 04 90 16 09 02 ou **Avis** 08 20 61 16 49 ou **Europcar** 09 77 40 32 72 ou **Hertz** 04 32 74 62 80
- Réduction Air France : Air France vous accorde jusqu'à 47% de réduction sur votre vol, connectez-vous sur : www.airfranceklm-globalmeetings.com avec le code de réduction **27881AF**
- Réservez votre hébergement dans une liste d'hôtels proposant un tarif congrès : nous contacter
- Retrouvez la liste des hôtels et des restaurants sur www.avignon-tourisme.com



Programme des Ateliers Omnidroit du 13 au 15 octobre 2016

| | | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|--|---|---|
| JEUDI MATIN 9H00 - 13H00 | Actualité de la procédure civile et des voies d'exécution | Société Civile Immobilière | Actualité du droit de la consommation | Actualité du droit des entreprises en difficulté | Actualité du droit du travail | Conséquences fiscales de la comptabilité informatisée | Actualité des baux commerciaux | |
| JEUDI APRÈS-MIDI 14H15 - 18H15 | Actualité de la procédure d'appel | Réforme de la commande publique | Nouveau droit des contrats | Démembrement de propriété : aspects juridiques et fiscaux | Actualité de la rupture du contrat de travail | Actualité du droit fiscal | Actualité des baux d'habitation | |
| VENDREDI MATIN 9H00 - 13H00 | Actualité du droit et de la procédure pénale | Divorce et liquidation : la réforme | Actualité du droit bancaire | Actualité du droit des sociétés | Actualité de la santé au travail | Réforme des valeurs locatives foncières | Actualité du droit de l'urbanisme | Savoir s'évaluer, se vendre et mieux facturer |
| VENDREDI APRÈS-MIDI 14H15 - 18H15 | Actualité du droit de la famille | Actualité de la réparation du dommage corporel | Rupture des relations commerciales et autres pratiques restrictives | Les conventions de garantie | Actualité de la protection sociale | Actualité de la fiscalité patrimoniale | Actualité du droit de la construction | |
| VENDREDI 18H15 | Conférence ANAFA Les statistiques de la profession (édition 2016) | | SAMEDI MATIN 9H00 - 13H00 | Avocats : s'adapter et se développer dans un nouveau contexte | | | | |

Présentation détaillée
des ateliers pages 4 à 12

- Procédure
- Droit des affaires
- Droit fiscal
- Gestion de cabinet
- Droit de la famille et des personnes
- Droit social
- Droit immobilier
- Droit public

↳ Sélectionnez 1 atelier par demi-journée

Judi 13 octobre 2016 de 9h à 13h

1 atelier au choix

- Actualité de la procédure civile et des voies d'exécution
- Société Civile Immobilière
- Actualité du droit de la consommation
- Actualité du droit des entreprises en difficulté
- Actualité du droit du travail
- Conséquences fiscales de la comptabilité informatisée
- Actualité des baux commerciaux

Judi 13 octobre 2016 de 13h à 14h (offert sur inscription)

- Déjeuner en salle de la Grande Audience

Judi 13 octobre 2016 de 14h15 à 18h15

1 atelier au choix

- Actualité de la procédure d'appel
- Réforme de la commande publique
- Nouveau droit des contrats
- Démembrement de propriété : aspects juridiques et fiscaux
- Actualité de la rupture du contrat de travail
- Actualité du droit fiscal
- Actualité des baux d'habitation

Judi 13 octobre 2016 à 18h30 (offert sur inscription)

- Visite du Palais des Papes et du Pont Saint-Bénézet

Judi 13 octobre 2016 à 19h30 (offert sur inscription)

- Cocktail dînatoire et soirée

Samedi 15 octobre 2016 de 9h à 13h

(Atelier en option, payant)

- Avocats : s'adapter et se développer dans un nouveau contexte

Vendredi 14 octobre 2016 de 9h à 13h

1 atelier au choix

- Divorce et liquidation : la réforme
- Actualité du droit et de la procédure pénale
- Actualité du droit bancaire
- Actualité du droit des sociétés
- Actualité de la santé au travail
- Réforme des valeurs locatives foncières
- Actualité du droit de l'urbanisme
- Savoir s'évaluer, se vendre et mieux facturer

Vendredi 14 octobre 2016 de 13h à 14h (offert sur inscription)

- Déjeuner en salle de la Grande Audience

Vendredi 14 octobre 2016 de 14h15 à 18h15

1 atelier au choix

- Actualité du droit de la famille
- Actualité de la réparation du dommage corporel
- Rupture des relations commerciales et autres pratiques restrictives
- Les conventions de garantie
- Actualité de la protection sociale
- Actualité de la fiscalité patrimoniale
- Actualité du droit de la construction

Vendredi 14 octobre 2016 à 18h15 (offert sur inscription)

- Conférence ANAFA sur les statistiques de la profession

Samedi 15 octobre 2016 de 14h à 17h

(Offert pour toute inscription à l'atelier du samedi

+ 1 accompagnant gratuit)

- Visite de la ville
- Je viens accompagné(e)

WEB FORMATIONS (2 heures de formation par session)

- Actualité de la durée du travail : 07/11/2016
- Actualité du droit des successions : 18/11/2016

- Actualité du droit de la copropriété : 05/12/2016
- Actualité des données personnelles : 16/01/2017

Extrait des conditions générales de vente

1 - Une commande expressément formulée par écrit (formulée sur support papier, bulletin d'inscription, bon de commande ou validée sur notre site Internet) est ferme et définitive. Le Client s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus.

Pour toute inscription un accusé de réception ainsi que la convention de formation sont adressés au responsable de l'inscription. Dans les 10 jours ouvrés qui précèdent l'événement, ÉDITIONS DALLOZ adresse directement à chaque futur participant une convocation.

2 - Annulation du fait du Client : Toute annulation ou demande de report doit être formulée par écrit. Sauf cas de force majeure, pour toute annulation moins de 15 jours ouvrés avant le début de l'événement, ÉDITIONS DALLOZ, facture 50% des frais de l'événement et 100% des frais pour toute absence le jour des formations. Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, au plus tard la veille de l'événement, sur communication écrite à ÉDITIONS DALLOZ, des noms et coordonnées du remplaçant.

3 - OPCA

En cas de prise en charge par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription et de transmettre à Éditions Dalloz, l'accord de prise en charge, avant la date de formation. En cas de prise en charge partielle par un OPCA la différence sera facturée à l'entreprise signataire. En cas de non-paiement par l'OPCA des frais de formation, pour quelque motif que ce soit, notamment l'absence du stagiaire, l'entreprise signataire est redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturée du montant correspondant. Si Éditions Dalloz n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de l'événement. Retrouvez l'intégralité des conditions générales de vente sur : www.dalloz-formation.fr.

Informations complémentaires

Organisme de formation : Éditions DALLOZ
N° de déclaration d'existence : 11753396175
RCS Paris 572 195 550

Formations conformes aux modalités arrêtées par le CNB.

Mme M. Me (MERCI D'ÉCRIRE EN CAPITALES)

Nom Prénom
 Fonction
 Activité(s) dominante(s)
 Société / Cabinet
 SIRET NAF
 Adresse
 CP Ville
 Tél. Fax
 Pour le suivi de votre inscription, E-mail :
 Adresse de facturation (si différente de la précédente)
 Raison sociale / Adresse
 CP Ville

Bulletin à nous retourner :

Dalloz Formation - 45 rue Liancourt - 75014 Paris
 Fax : 01 40 64 54 69
 Site Internet : www.ateliersomnidroit.fr
 Pour toute information : 01 40 64 13 00 - inscription@dalloz.fr

| Oui, je m'inscrits à | | Tarif HT | Tarif TTC |
|---|---|--|------------------|
| <input type="checkbox"/> | Ateliers des jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2016 soit 16 heures de formation | 995 € | 1194 € |
| <input type="checkbox"/> | Atelier du samedi 15 octobre 2016 soit 4 heures de formation | 280 € | 336 € |
| <input type="checkbox"/> | Web Formations : 07/11/16 - 18/11/16 - 05/12/16 - 16/01/17 soit 2 heures de formation par webformation | 150 € l'unité | 180 € l'unité |
| <input type="checkbox"/> | Conférence ANAAFA sur les statistiques de la profession le vendredi 14 octobre 2016 | OFFERT avec votre inscription | |
| <input type="checkbox"/> | Offre duo : -10%* pour 2 participants - valable jusqu'au 31/07/2016 (je fais parvenir obligatoirement les 2 bulletins simultanément) | | |
| <input type="checkbox"/> | Offre adhérent ANAAFA : - 10%* je saisis mon numéro d'adhérent pour valider mon inscription : | | |
| Oui, je participe aux animations offertes avec mon inscription | | | |
| <input type="checkbox"/> | Visite guidée du Palais des Papes et du Pont Saint-Bénézet le jeudi 13 octobre 2016 | OFFERT avec votre inscription | |
| <input type="checkbox"/> | Cocktail d'initiation et soirée au Palais des Papes le jeudi 13 octobre 2015 | OFFERT avec votre inscription | |
| <input type="checkbox"/> | Visite de la ville d'Avignon le samedi 15 octobre 2016 | OFFERT avec votre inscription à l'atelier du samedi 15 octobre 2016 | |
| <input type="checkbox"/> | Je souhaite inviter au cocktail d'initiation Mme, M. | | |
| Montant total à régler (en TTC) | | 65 € | |

TOQ WEB

**Votre bulletin d'inscription dûment complété
 vaut inscription définitive. Votre règlement devra
 nous parvenir au plus tard le 10 septembre 2016.**

- par chèque bancaire/postal à l'ordre des Éditions Dalloz
- par virement sur le compte
BNP Paris n° 30004 01328 00011623321 04

Je souhaite recevoir :

- la liste des hôtels à proximité du Palais des Papes
- une brochure touristique sur la région

J'ai lu, compris et accepté les conditions
 générales définies au dos de ce bulletin
 d'inscription. DATE/CACHET/SIGNATURE